

À L'INTENTION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

DIRECTIVES SUR L'UTILISATION DES LABORATOIRES INFORMATIQUES

Chaque étudiante et étudiant inscrit à l'enseignement régulier, au Cégep de Sorel-Tracy, dispose d'un code d'accès confidentiel pour accéder **au réseau informatique local** et à **Internet**. Nous vous invitons à lire attentivement ce document qui vous explique les règlements en vigueur dans les laboratoires informatiques et à suivre la procédure décrite afin de vous relier au réseau informatique du collège ou à Internet.

Responsabilité de chacune et de chacun face à son propre compte d'utilisateur

Pour avoir accès au réseau informatique, vous devez vous identifier au moyen d'un code d'accès qui vous est propre et fournir un mot de passe. Vous êtes donc **responsable** de votre compte et de vos codes d'accès : code d'utilisateur et mot de passe. De façon analogue à une carte de guichet automatique, si quelqu'un s'empare de votre compte en utilisant votre code d'utilisateur et votre mot de passe, vous serez tenu responsable des actions qui seront commises en votre nom. Vous êtes donc invité à garder confidentiels ces renseignements.

Votre compte vous donne droit à un espace disque de 50 mégaoctets pour sauvegarder vos données sur le serveur; l'unité « H: » vous donne accès à ce répertoire. Ces espaces ne sont accessibles qu'avec les codes d'accès adéquats; vous pouvez donc y laisser des fichiers confidentiels sans crainte, seulement vous et les administrateurs réseau pouvez y avoir accès. Cependant nul système n'étant à l'abri de panne, nous vous conseillons de toujours faire des copies de sécurité des fichiers que vous voulez conserver sur clés de mémoire. Il est important de noter que le répertoire C:\MES DOCUMENTS est **EFFACÉ** à chaque redémarrage ou fermeture de session de la station. Donc, nous vous invitons à sauvegarder vos documents seulement sur votre espace réseau (H:). Vous pourrez accéder à votre compte ainsi que télécharger vos fichiers depuis l'extérieur du cégep en suivant la procédure décrite dans le document « .Comment accéder à ses données par Internet » disponible sur la page Web du cégep sous « services offerts aux étudiants / Services informatiques ».

Nous vous invitons à rapporter à M. Michel Daneau des services informatiques, au local A-1201 ou au poste téléphonique #2303, tout problème que vous pourriez rencontrer lors de l'accès au réseau.

Règlements généraux en vigueur sur tous les postes informatiques dans les laboratoires

➤ Énoncés de principes :

1. Les laboratoires informatiques sont des lieux de travail, analogues à la bibliothèque, où une atmosphère favorisant le travail intellectuel doit y être respectée.
2. Les postes des laboratoires sont réservés à l'usage exclusif de la clientèle du Cégep de Sorel-Tracy.
3. Les postes des laboratoires sont réservés pour des travaux d'ordre scolaire.

➤ **Vous comprendrez que, dans votre intérêt, il est :**

1. interdit d'utiliser un code d'accès autre que son code personnel;
2. interdit de procéder à des installations de logiciels quels qu'ils soient;
3. interdit d'utiliser des jeux quels qu'ils soient;
4. interdit de clavarder (« chatter »), peu importe le moyen;
5. interdit de télécharger des fichiers de taille importante (Ex. : musique, vidéo, etc.);
6. interdit d'effectuer des actions de nature à empêcher l'ensemble de la communauté d'utiliser efficacement les postes des laboratoires (Ex. : envoi de messages aux autres stations de travail, modification de la configuration d'un poste, etc.).

➤ **Sanctions :**

Quiconque transgresse ces règles peut se voir infliger une ou plusieurs des sanctions suivantes :

1. Ne pas respecter l'atmosphère de travail : expulsion immédiate du local.
2. Utiliser un code d'accès autre que son code personnel : suspension immédiate du compte usager pour une période de 3 jours.
3. Jouer ou clavarder : suspension immédiate du compte usager pour une période de 3 jours.
4. Installer sur un poste local des logiciels : suspension immédiate du compte pour une période d'une semaine.
5. Faire un téléchargement important : suspension immédiate du compte pour une période d'une semaine.
6. Faire une action de nature à empêcher l'ensemble de la communauté d'utiliser efficacement les postes des laboratoires, par exemple détruire des fichiers importants de Novell ou placer des fichiers sur les serveurs ailleurs que dans l'espace qui vous est alloué : suspension immédiate du compte pour une période d'une semaine.

À chaque récidive, les sanctions sont doublées.

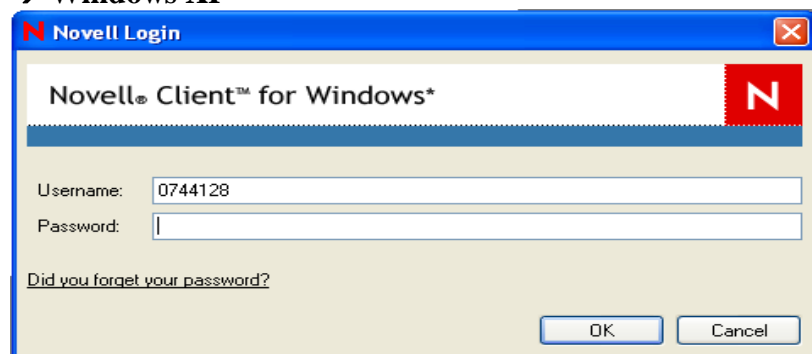
Frais administratifs

Des frais de 5,00 \$ seront exigés chaque fois que l'intervention d'un administrateur réseau sera nécessaire suite à une action de votre part : réactivation de votre compte, modification de votre mot de passe, etc. Ces frais sont payables au comptoir de l'organisation scolaire.

Procédure d'accès au réseau informatique du cégep pour les étudiants

Voici l'écran qui vous permet de vous relier au réseau du collège :

→ Windows XP



Vous devez inscrire votre nom d'utilisateur sous « **Username** » et entrer votre mot de passe sous « **Password** ». Ensuite, cliquez « **OK** ».

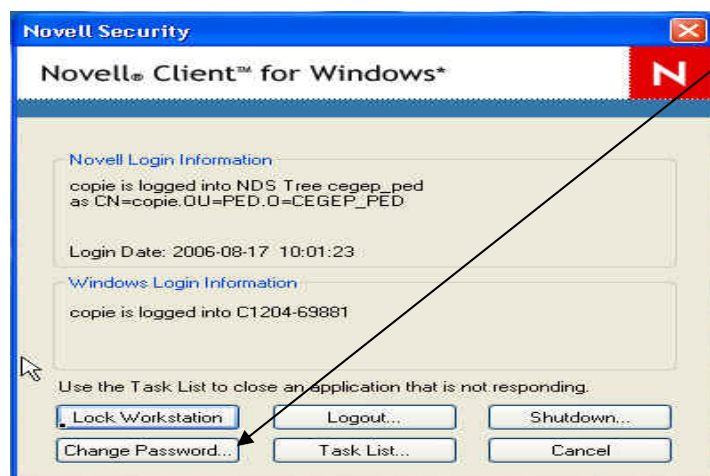
- ✓ Votre code d'accès (*username*) se définit toujours comme suit : votre numéro de DA (numéro de 7 chiffres). Ces informations se retrouvent sur votre horaire.
- ✓ Le **mot de passe** initial qui vous a été octroyé est votre code postal tel que vous l'avez fourni lors de votre inscription au cégep. Vous devez entrer ces 6 caractères **sans espace**. Les lettres peuvent être majuscules ou minuscules, c'est sans importance. ***Vous êtes très fortement invité à le changer le plus tôt possible*** en suivant la procédure ci-dessous.
- ✓ Ainsi, un nouvel étudiant dont le numéro de DA est 0744128 et qui est inscrit au programme *Sciences de la nature* (200.01) devra entrer :

Username : 0744128

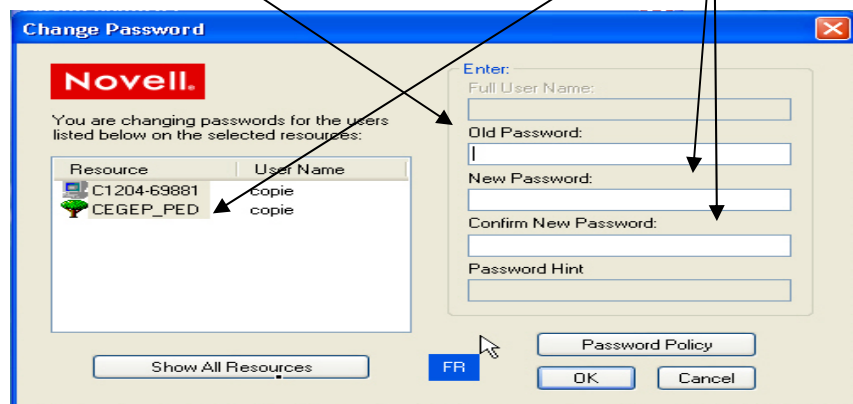
Password : j3r5b9

Changement du mot de passe

Sous **Windows XP**, appuyez sur les touches Alt-Ctrl-Del et cliquez sur « Change Password ».



Une fenêtre de dialogue s'ouvrira, cliquez sur CEGEP_PED et vous devrez fournir aux endroits appropriés le mot de passe actif actuellement et deux (2) fois le nouveau mot de passe.



Votre nouveau mot de passe doit posséder au moins cinq (5) caractères, idéalement des lettres et des chiffres.

Si jamais vous oubliez votre mot passe, il faudra une intervention d'un administrateur réseau. Vous devrez contacter M. Michel Daneau en vous présentant au local A-1201 ou par téléphone au poste #2303.

Problèmes liés à l'utilisation :

Tout problème rencontré lors de l'utilisation des ordinateurs dans les laboratoires doit être acheminé au service informatique par le biais des feuilles vertes à votre disposition dans les laboratoires.

Il est **très important de remplir ces feuilles** et d'indiquer, le plus clairement possible, la nature du problème rencontré afin que les techniciens puissent le régler le plus rapidement possible.

Les ressources des services informatiques vérifient chaque jour la présence de feuilles identifiant un problème et voient à ce que la réparation s'effectue dans les plus brefs délais.

Bonne rentrée !

L'équipe des services informatiques,

*Pierre Laflamme, , coordonnateur
Michel Daneau, technicien
Éric Ducharme, technicien
Pierre-Philippe Croteau, technicien
Éric Normandeau, opérateur*

*#2309, pierre.laflamme@cegest.qc.ca
#2303, michel.daneau@cegest.qc.ca
#2708, eric.ducharme@cegest.qc.ca
#2321, pierrephilippe.croteau@cegest.qc.ca
#2304, eric.normandeau@cegest.qc.ca*